

FICHE DE POSTE

Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME) territorial en Santé (Création de poste)

TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER

Territoire : Département (49) // Structure : CHU d'ANGERS // Lieu : ANGERS

Dans le cadre du programme ACTEE 2, le CHU d'ANGERS, en partenariat avec le FNCCR, l'ARS Pays de la Loire, la MAPES et le SIEMML, recrute un conseiller en maitrise de l'énergie.

L'organisation du dispositif régional « Efficacité & Transition Energétique » est expliqué en annexe.

Le(s) lien(s) hiérarchique(s) et fonctionnels

Au sein de la Direction de la Gestion du Patrimoine, sous l'autorité du Directeur de la Direction Gestion du Patrimoine.

La Direction Gestion du Patrimoine est en charge des travaux du C.H.U. d'Angers, notamment les opérations de constructions ou de rénovations immobilières, ainsi que de la maintenance des bâtiments, des installations et équipements et de la gestion des énergies. Depuis le 01 janvier 2018, la DGP gère également le Département Travaux Energie Maintenance (DTEM) du Groupement Hospitalier de Territoire GHT 49.

S'agissant d'un dispositif régional, le CME exercera ses missions en réseau avec le SIEMML et la MAPES, pour les établissements de santé du Maine-et-Loire.

Rôles et fonctions confiés :

Conseiller en Maitrise de l'Energie (équivalent « Econome de flux - FNCCR » ou « Conseiller en Energie Partagé – ADEME ») : Accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux du département du Maine-et-Loire dans les domaines de la maitrise des énergies et des énergies renouvelables au sein du dispositif régional d'**Efficacité et Transition Energétique (ETE)**.

Le **Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME)** sera amené à :

- Accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux à se mettre en ordre de marche pour atteindre les objectifs du dispositif « Eco Energie Tertiaire » en application de la loi ELAN,
- Promouvoir le service et le réseau de CME sur le territoire,
- Répondre aux attentes et sollicitations exprimées par les établissements sanitaires et médico-sociaux du département,

Missions détaillées :

- 1 / Conseil et accompagnement des porteurs de projet sur la performance énergétique des projets d'investissement (existant ou neuf)
- 2 / Mise en place de dispositifs d'accompagnement énergétique sur l'existant
- 3 / Suivi des consommations énergétiques et création d'indicateurs de performance
- 4 / Accompagner les établissements sur les financements et achats et travaux
- 5 / Actions de sensibilisation auprès des établissements
- 6 / Veille et réseau

Activités annexes et tâches associées :

- Assurer le transfert de compétences à destination des établissements (référents techniques et personnes connexes) sur les sujets précités,
- Contribution aux orientations stratégiques et participation au pilotage du dispositif ETE,
- Siéger aux réunions du dispositif ETE,
- Participer au suivi et à l'évaluation du service de CME (Reporting régulier des avancées, réalisation du bilan d'activités, ...),

Connaissances et compétences professionnelles requises

- Connaissances requises :

- Connaissance du secteur énergie et bâtiment : dispositifs constructifs, différences de production d'énergie, exploitation des bâtiments, tarification de l'énergie réglementations, acteurs clés, filières d'énergie renouvelable, ...
- La connaissance du secteur de la santé et le fonctionnement des montages financiers serait un plus,

- Compétences :

- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations,
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation,
- Autonomie dans la conduite de projet,
- Bureautique (tableur, traitement de texte, logiciel de présentation, logiciel de sondage),
- Capacités rédactionnelles (notes, documents et rapports, ...),
- Conseiller les utilisateurs (technique et organisationnel),
- Argumenter et aider un ou plusieurs interlocuteurs à la prise de décision,
- Capacités d'animation de réunions, de dialogue et de concertation,

- Savoir-être :

- Autonomie et travail en équipe,
- Réactivité,
- Esprit d'initiative,
- Organisation / Rigueur méthodologique,
- Sens de la communication et des interventions en public,
- Capacités relationnelles, pédagogiques et sens de l'écoute,

Diplômes et expériences requis :

- Diplôme :

- Niveau Bac +3 à Bac +5,
- Spécialisation requise en efficacité énergétique et/ou maîtrise de l'énergie et/ou thermique du bâtiment

- Expériences souhaitées

- Autres :

- Titulaire du permis B indispensable,
- Déplacements sur l'ensemble du département ciblé,
- Déplacements régionaux et nationaux ponctuels,

Métiers apparentés :

- Conseiller en Energie Partagé (Collectivités territoriales),
- Econome de flux (Collectivités territoriales),
- Chargé de projets / d'études dans l'efficacité énergétique,
- Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME) territorial en santé (création de poste)

Caractéristiques contractuelles :

- Contrat de travail : CDD / mission 2 ans (possible évolution vers CDI)
- Quotité : 100%, 37h30 / semaine avec 28 jours de congés annuels et 15 jours de RTT maximum. Horaire quotidien 7h30 sur 5 jours. Repos fixe.
- Catégorie : Cadre d'emplois des techniciens supérieurs hospitaliers
- Localisation géographique : CHU d'ANGERS – Direction Gestion du Patrimoine
- Disponibilité : Immédiate (prise de poste prévisionnelle début septembre 2021)
- Activité : Secteur (Santé) // Bâtiment (Diagnostics, exploitation) & Énergie (Efficacité énergétique)

Contacts :

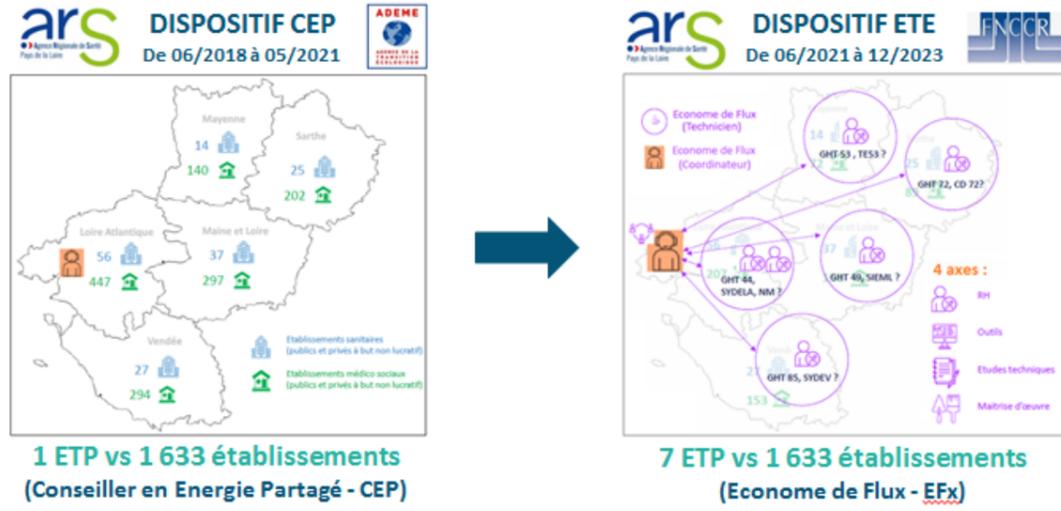
- Pour plus de renseignements :
 - Représentant MAPES : ete@mapes-pdl.fr
 - Représentant GHT : CHU d'ANGERS patrimoine@chu-angers.fr
 - Représentant AODE : SIEML
- Adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) à :
Direction des Ressources Humaines du CHU d'ANGERS : recrutement@chu-angers.fr

Annexes :

Organisation cible du dispositif régional « Efficacité & Transition Energétique - ETE » en Pays de la Loire

Passage du « Dispositif CEP » (06/2018 à 05/2021) à « Dispositif ETE » (06/2021 à ...)

Version simplifiée :



Version détaillée :

